

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE L'ÉCOLE PRIMAIRE PUBLIQUE DES LÉGENDES (58 330 SAINT SAULGE)

DATE : jeudi 21 octobre 2021

LIEU : salle des cérémonies de la mairie de Saint-Saulge

DÉBUT DE SÉANCE : 17h35

PRÉSENTS :

Parents élus au conseil d'école : mesdames Briffault, Gamet, Guérin (à partir de 18h00) et Mercier

Élus : madame Delbove, première adjointe au maire

Équipe enseignante : mesdames Hubert, Chevret, Michelis et Vadrot, messieurs Dagain et Basely

ABSENTS EXCUSÉS :

Mesdames Rollin, représentante de parents d'élèves au conseil d'école

Madame Houlier, enseignante

Madame Planteline, directrice de l'espace socio-culturel Cœur du nivernais

Les membres du RASED de Varennes-Vauzelles.

Mesdames Beaume et Gély-Touzet, déléguées départementales de l'Éducation nationale :

Madame Paquet, inspectrice de l'Éducation nationale

SECRÉTAIRES DE SÉANCE : mesdames Gamet et Vadrot

PRÉSIDENT DU CONSEIL : monsieur Basely

CIRCULATION DE LA FEUILLE D'ÉMARGEMENT ET LECTURE DE L'ORDRE DU JOUR.

ORDRE DU JOUR :

1. Objet et fonctionnement du conseil d'école
2. Résultats des élections des représentants de parents d'élèves au conseil d'école
3. Informations sur l'équipe enseignante et les effectifs de l'école
4. Informations sur les modalités d'accueil actuelles dans le cadre du protocole sanitaire
5. Vote du règlement intérieur et information sur la charte de la laïcité
6. Informations sur l'association des p'tites légendes et l'U.S.E.P. (*Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré*)
7. Informations sur la sécurité dans les écoles et la mise en place du P.P.M.S. (*Plan Particulier de Mise en Sécurité*)
8. Projets pédagogiques et informations relatives à l'école et à chaque classe
9. Questions diverses

En préambule, Monsieur Basely a la douleur de faire part du décès de madame Munden, accompagnante d'élèves en situation de handicap survenu brutalement l'été dernier. Un dispositif de soutien psychologique a été mis en place durant les premiers jours de la rentrée. Il était plus particulièrement destiné aux élèves que madame Munden côtoyait fréquemment.

1. Objet et fonctionnement des conseils d'écoles

Le conseil d'école réunit les représentants de la communauté éducative. La composition et les attributions du conseil d'école sont précisées par décret (article D. 411-2 du code de l'éducation).

Présidé par le directeur, le conseil d'école :

- vote le règlement intérieur des écoles ;
- donne tous avis et présente toutes suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur toutes les questions intéressant la vie de l'école ;
- évoque les éventuels problèmes d'hygiène ou de santé ;
- peut être informé sur le fonctionnement de la garderie, de la restauration scolaire et des activités périscolaires ;
- adopte le projet d'école.

Trois conseils d'école sont prévus, un par trimestre. Nous disposons de six heures pour les trois conseils qui seront réparties harmonieusement. En outre, un conseil d'école extraordinaire peut également être réuni à la demande du directeur, du maire ou de la moitié de ses membres.

Les parents d'élèves élus au conseil d'école sont membres à part entière et ont voix délibérative. Ils peuvent assurer un rôle de médiation, à la demande de tout parent d'élève, auprès des autres membres de la communauté éducative. Seuls les parents d'élèves élus titulaires ont le droit de vote au conseil.

Il est prévu la possibilité pour les participants d'adresser des questions à soumettre au conseil d'école dans un délai raisonnable avant la tenue de la réunion.

2. Résultats des élections des représentants de parents d'élèves au conseil d'école

Les élections des représentants de parents d'élèves au conseil d'école sont régies par la circulaire n° 2000-082 du 9 juin 2000 modifiée.

Les élections se sont déroulées le vendredi 8 octobre 2021 exclusivement par correspondance. L'école étant composée de cinq classes, dix parents d'élèves pouvaient être élus, cinq titulaires et cinq suppléants. Une liste de cinq candidats s'est soumise aux suffrages. Voici les résultats.

Inscrits	Votants	Blancs / nuls	Exprimés	Pourcentage
126	69	12	57	54,76%

Ont été élus titulaires : Justine Gamet, Émilie Rolin, Isabelle Briffault, Carole Guerin et Mélanie Mercier.

Les représentants de parents d'élèves au conseil d'école disposent d'un tableau d'affichage à l'entrée de l'école. Ils peuvent également communiquer par l'intermédiaire du cahier de liaison des enfants. Une salle de l'école peut leur être mise à disposition pour l'organisation de réunions. S'ils le souhaitent et le demandent, un onglet sur le site Internet de l'école peut leur être réservé.

3. Informations sur l'équipe enseignante et les effectifs des écoles

Équipe enseignante

Mesdames Houlier et Michelis ainsi que monsieur Dagain intègrent l'équipe enseignante. Madame Houlier est enseignante remplaçante, attachée à l'école. Madame Michelis est responsable de la classe de CE. Monsieur Dagain assure la décharge de direction du directeur, le jeudi. Il n'y a pas d'autre changement dans l'équipe.

Équipe accompagnante

Plusieurs assistants de vie scolaire travaillent également à l'école : madame Bray (ULIS), madame Clerc (CM) et monsieur Randon (ULIS) actuellement remplacé partiellement par madame Denis.

Madame Ledey est ATSEM auprès des élèves de maternelle.

Équipe spécialisée

Le RASED de Varennes-Vauzelles est composé d'une psychologue scolaire, madame Garin et d'une enseignante spécialisée, madame Martigné-Crochet.

L'enseignante référente pour les élèves en situation de handicap est madame Guillaumin.

Effectifs à ce jour

<u>Classe de TPS/PS/MS</u>	<i>Mme Hubert</i>	2 TPS 7 PS 6 MS	15 élèves
<u>Classe de GS/CP</u>	<i>Mme Chevret</i>	11 GS 10 CP	21 élèves
<u>Classe de CE1/CE2</u>	<i>Mme Michelis</i>	13 CE1 9 CE2	22 élèves
<u>Classe de CM1/CM2</u>	<i>M. Dagain</i> <i>M. Basely</i>	9 CM1 12 CM2	21 élèves
<u>Dispositif ULIS école</u>	<i>Mme Vadrot</i>	1 CP / 5 CE2 3 CM1 / 2 CM2	11 élèves
Total :			90 élèves

Circonscription

Chaque école est placée sous la responsabilité d'un inspecteur de l'Éducation nationale. Madame Sylvie Paquet est l'inspectrice de l'Éducation nationale responsable de la circonscription « Nevers 2 ». Les bureaux de cette circonscription sont situés au sein de la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale.

4. Informations sur les modalités d'accueil actuelles dans le cadre du protocole sanitaire

À la rentrée de septembre 2021, dans le cadre de la pandémie de la Covid-19 et afin de mettre en œuvre des mesures proportionnées, le ministère de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports a établi, en lien avec les autorités sanitaires, une graduation comportant quatre niveaux :

- niveau 1 / niveau vert
- niveau 2 / niveau jaune
- niveau 3 / niveau orange
- niveau 4 / niveau rouge

Une analyse régulière de la situation est assurée sur la base notamment des indicateurs fournis par Santé publique France pour différentes échelles territoriales. En fonction de la situation épidémique, le passage d'un niveau à l'autre est déclenché au niveau national ou

territorial (département, académie, région) afin de garantir une réactivité ainsi qu'une proportionnalité des mesures.

Le niveau applicable pour la rentrée scolaire était le niveau 2.

Lundi 4 octobre, le ministère a annoncé l'allègement du protocole sanitaire dans les écoles primaires de notre département. Depuis cette date, le niveau applicable est le niveau 1. La principale mesure d'allègement concerne le port du masque qui n'est plus obligatoire pour les élèves en milieu clos. Les regroupements doivent être limités mais, à partir de la rentrée des vacances de Toussaint, les élèves vont de nouveau pouvoir se côtoyer dans l'école notamment lors des récréations.

Par ailleurs, une campagne de tests salivaires a eu lieu lundi et mardi derniers.

Rappel : les élèves doivent disposer d'un paquet de mouchoirs en papier et apporter une gourde à l'école.

Les participants au conseil d'école se réjouissent des assouplissements et souhaitent des récréations communes. Deux services sont conservés à la cantine et les plus jeunes déjeunent désormais toujours au premier service. Un aménagement est en cours de réflexion pour permettre aux élèves d'être prêts pour les séances de natation scolaire à 13h00 qui débiteront le 7 décembre.

Des précisions sont données quant au port du masque.

5. Vote du règlement intérieur et information sur la charte de la laïcité

Pour étude, le règlement intérieur de l'école a été transmis avant cette réunion.

Plusieurs modifications sont proposées. Elles sont présentées en annexe de ce procès-verbal.

Un vote de l'assemblée recueille le résultat suivant :

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 10

Le règlement intérieur est adopté à l'unanimité. Par l'intermédiaire du site Internet de l'école, il sera prochainement communiqué aux représentants légaux qui devront en prendre connaissance en signant un accusé dans le cahier de liaison. Cette démarche est obligatoire. Les familles qui souhaiteraient obtenir un exemplaire dactylographié pourront l'obtenir sur simple demande.

Madame Hubert fait la lecture de quelques articles de la charte de la laïcité. Le directeur insiste sur le préambule de cette charte : « La Nation confie à l'École la mission de faire partager aux élèves les valeurs de la République ». Il rappelle que les enseignants font vivre quotidiennement ces valeurs dans leurs classes.

La charte de la laïcité sera très prochainement communiquée aux familles nouvellement scolarisées à l'école des légendes. Il est précisé que ce document est affiché dans l'école et à l'extérieur, sur le panneau d'affichage.

6. Informations sur l'association des p'tites légendes et l'U.S.E.P.

Madame Chevret, trésorière, présente les actions et les comptes de l'association des p'tites légendes.

Le bureau de l'association s'est réuni dernièrement et a proposé un calendrier d'actions aux familles. Il a été distribué dans les cahiers de liaison des élèves. La première action, des ventes de fleurs et de bulbes, a permis de collecter un bénéfice de 495,85€.

Le solde du compte de l'association est de 4 435,80€.

Les dernières dépenses concernent :

- l'achat de livres (5793,80€)
- l'assurance et l'achat de licences USEP (378,80€)
- l'achat de matériel de sport (2 710,42€)

Les principales ressources prévues pour cette année scolaire seront liées à...

... la vente de chocolats, de photos, l'organisation d'une tombola pour gagner un panier de produits locaux, une subvention de la ville de Saint-Saulge et l'organisation d'une brocante et de la fête de fin d'année.

Les dépenses majeures prévues seront consacrées...

... la prestation de couverture des livres achetés, aux frais liés aux deux classes de découverte, à des ateliers et interventions de professionnels, aux participations au dispositif « école et cinéma », l'organisation d'une projection cinématographique pour tous, à l'achat d'outils et de fournitures pour le jardin, de boissons pour des moments de convivialité sur temps scolaire, aux sorties au spectacle à la maison de la culture et tout ce qui peut faciliter les apprentissages des élèves pendant leurs activités.

Madame Chevret rappelle que toutes les bonnes volontés sont les bienvenues pour aider au fonctionnement de l'association.

L'association est également affiliée à l'USEP. À ce titre, des rencontres sportives sont proposées durant le temps scolaire (activités obligatoires) mais également hors temps

scolaire (facultatives). Pour ces dernières activités, les élèves souhaitant y participer doivent acquérir une licence au tarif de 10€. Cette licence permet notamment de couvrir les frais d'assurance, d'adhésion et de transport pour rejoindre les lieux de regroupement des écoles participantes. L'affiliation à l'USEP 58 permet également de bénéficier de prêt de matériel d'E.P.S. et de ressources pédagogiques.

Toutes les classes participent aux actions proposées par l'USEP.

Voici le calendrier prévisionnel des rencontres :

- Cycle 1 (classe de TPS/PS/MS) : rencontre jeux d'opposition et de coopération sur temps scolaire, durant la semaine du 11 au 15 avril.
- Cycle 1 (classe de GS/CP) : rencontre rouler/glisser, mercredi 19 janvier, rencontre jeux d'opposition et de coopération sur temps scolaire, durant la semaine du 11 au 15 avril, rencontre orientation, mercredi 15 juin et une rencontre supplémentaire athlétisme.
- Cycle 2 (classe de CE) : rencontre acrosport durant le temps scolaire, durant la semaine du 22 au 31 mars.
- Cycle 3 (classe de CM) : duathlon, samedi 25 septembre, cross départemental, le mercredi 1^{er} décembre, rencontre handball sur temps scolaire, en février ou mars 2022, P'tit tour à vélo, mercredi 8 juin et une rencontre supplémentaire sur l'orientation.

Les élèves du dispositif ULIS sont inclus dans leur classe de référence pour ces rencontres.

D'avance, l'association remercie la municipalité pour la subvention qu'elle lui versera cette année.

7. Informations sur la sécurité dans les écoles et la mise en place du P.P.M.S.

Les écoles peuvent être confrontées à des accidents majeurs, qu'ils soient d'origine naturelle (tempête, inondation, séisme, mouvement de terrain, ...) ; technologiques (nuage toxique, radioactivité, ...) ou des situations d'urgence particulières (intrusion de personnes malveillantes, attentats, ...) susceptibles de causer de graves dommages aux personnes et aux biens.

En conséquence, chacun doit s'y préparer, notamment dans le cas où leur ampleur retarderait l'intervention des services de secours et où l'école se trouverait momentanément isolée. Tel est l'objectif du Plan Particulier de Mise en Sécurité (PPMS) face aux risques majeurs, adapté à la situation précise de chaque école, qui doit permettre la mise en œuvre des mesures de sauvegarde des élèves en attendant l'arrivée des secours ou le retour à une situation normale.

Trois exercices doivent être effectués dans l'année scolaire. Un premier a été réalisé durant la première période, jeudi 30 septembre. Sa nature est imposée par les ministères de l'Éducation Nationale et de l'intérieur. Il a porté sur une alerte intrusion-attentat (mise à l'abri). Les deux suivants porteront sur un confinement et une évacuation. Les élèves sont préparés à la réalisation des exercices.

Par ailleurs, trois exercices d'évacuation-incendie sont également prévus. Un premier a été effectué le 23 septembre. Tout s'est bien déroulé. L'exercice s'est effectué en deux temps car les systèmes de sécurité incendie des bâtiments du haut et du bas sont indépendants.

La mise en œuvre du PPMS nécessite la fourniture de matériel (mallette de première urgence) : bouteilles d'eau, ruban adhésif pour le confinement, poste de radio, lampes de poche à manivelle, ... Il revient à la municipalité de mettre à disposition ces fournitures. Elle sera prochainement sollicitée pour le renouvellement d'une partie du matériel.

Les familles seront destinataires d'un document résumant les conduites à tenir en cas d'accident majeur. Le PPMS est une composante du Plan Communal de Sauvegarde.

8. Projets pédagogiques d'école et informations relatives à chaque classe

La rentrée en musique

La rentrée scolaire a eu lieu « en musique ». Pour commencer l'année sous le signe de la joie et de la sérénité, chaque classe de l'école des légendes a appris un ou plusieurs chants dont « Mamita » en français. Les élèves les ont interprétés dans la cour de l'école à 15h45. Cette action s'inscrit dans le cadre du projet d'école (parcours d'éducation artistique et culturel).

Éco-école

L'équipe a décidé de « candidater » à une nouvelle labellisation éco-école cette année. Le programme « éco-école » permet de proposer aux élèves des projets d'éducation au développement durable. Ces projets sont au service de leurs apprentissages dans toutes les disciplines et des compétences qu'ils doivent acquérir dans le cadre des programmes de l'Éducation Nationale.

Après s'être investie sur la biodiversité, l'eau, la santé et les déchets, l'école a retenu cette année la thématique de l'alimentation. Chaque classe proposera des projets en lien avec ce thème. Des partenariats sont d'ores et déjà à l'étude.

Cette action s'inscrit dans le cadre du projet d'école (parcours citoyen).

Bibliothèque

Les élèves de toutes les classes participeront à « l'échappée lecture », prix de littérature de jeunesse organisé par la bibliothèque départementale de la Nièvre. Les élèves sont engagés dans la lecture de plusieurs livres. À l'issue de ces lectures, ils éliront leur ouvrage préféré dans leur catégorie. Les votes de toutes les écoles participantes du département seront centralisés par la bibliothèque départementale de la Nièvre qui rendra public le titre du livre lauréat.

Cette action s'inscrit dans le cadre du projet d'école (parcours d'éducation artistique et culturelle).

La « Grande Lessive »

Tous les élèves de l'école ont participé à la « Grande Lessive » du 14 octobre 2021, manifestation d'ampleur internationale. La « Grande Lessive » est une installation artistique éphémère qui est conçue par tous les élèves, au moyen de réalisations plastiques (dessins, images numériques, collages, ...). Le thème de l'événement était « Tous des oiseaux ? » Les productions ont été suspendues à des fils tendus entre les préfabriqués et sur les grillages de l'école à l'aide de pinces à linge.

Cette action s'inscrit dans le cadre du projet d'école (parcours d'éducation artistique et culturelle).

Élections et conseil d'élèves

Plusieurs classes ont proposé des élections de délégués. Un premier conseil d'élèves dans lequel siégeront tous les délégués de classe se réunira durant la deuxième période afin d'évoquer les aspects positifs et les difficultés rencontrées par les écoliers.

Ces actions sont inscrites au projet d'école (parcours citoyen).

CLAS

Le dispositif CLAS est mis en place en partenariat avec l'espace socioculturel, il regroupe un ensemble d'actions visant à offrir, aux côtés de l'école, l'appui et les ressources dont les enfants ont besoin pour réussir à l'école.

Cette année, un groupe sera constitué. Réservé aux enfants plus âgés, il sera placé sous la responsabilité de madame Poilvé qui propose des outils aux élèves pour leur permettre de prendre la parole devant d'autres camarades et avoir confiance en eux. Les séances s'appuient sur la pratique du théâtre. Un programme de visites de lieux culturels et de sorties pour assister à des spectacles est également organisé.

Huit enfants bénéficieront de deux heures d'interventions par semaine, les mercredis matin. La CAF participe au financement de cette action.

L'équipe enseignante propose à des élèves qu'elle a repérés. Des bénéfices peuvent être constatés.

Hommage à Samuel Paty

À la demande de monsieur le ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, l'école a organisé un hommage à Samuel Paty, professeur assassiné aux abords de son collège il y a un an. Cet hommage a pris des formes différentes en fonction de l'âge des enfants, le 15 octobre 2021.

Action de solidarité ELA

Cette semaine, plusieurs classes ont participé à une opération de solidarité en faveur de la recherche sur les leucodystrophies. Cette opération était proposée par l'association ELA. Les enfants ont assisté à un film. Ils prêteront symboliquement leurs jambes aux malades pour une course, « mets tes baskets pour ELA », vendredi 22 octobre. Les écoliers ont composé une dictée dont le texte était avant tout un message de solidarité.

Cette opération qui s'inscrit dans le cadre du parcours citoyen du projet d'école, permet de recueillir une somme d'argent qui sera intégralement reversée à l'association ELA.

Natation scolaire

Dans le cadre des enseignements d'éducation physique et sportive, les classes de GS/CP et de CM ainsi que des élèves du dispositif ULIS-école bénéficieront de 10 séances de natation à partir du 7 décembre. Les enfants se rendront à la piscine d'Imphy. Plusieurs groupes seront constitués afin de permettre à chacun de progresser : équilibre, immersion et flottaison dans l'eau, technique de nage, jeux collectifs et initiation au sauvetage.

L'équipe remercie la municipalité qui finance l'intégralité de ces séances ainsi que les parents qui nous accompagneront pour ces sorties. Une information écrite a été transmise aux parents volontaires pour le déroulement des sessions d'agréments et le calendrier des séances.

Classe de TPS/PS/MS

Le fil conducteur de l'année : la biodiversité (repérage d'empreintes, alimentation, espèces végétales et animales, jardinage,...).

Deux élèves sont actuellement accueillis en APC le mardi.

Classe de GS/CP

La classe de GS-CP pratique un décloisonnement avec la classe de PS-MS pour séparer une heure par jour les élèves de cycle 2 et de cycle1. Les GS rejoignent la classe de Christelle Hubert à 14h15 jusqu'à la pause de 15h15.

L'enseignante spécialisée du RASED de Varennes-Vauzelles, Cécile Martigné-Crochet, intervient chaque semaine deux fois une heure pour 6 élèves de CP afin de renforcer les compétences de combinatoire, de liaison des codes écrit et oral. Un bilan psychologique a été réalisé en première période pour un élève.

Les évaluations nationales de CP, session de septembre, ont été réalisées en classe entre le 19 et le 25 septembre.

Les séances d'APC ont lieu en classe les lundis et mardis pendant 30 minutes. Elles concernent actuellement 3 à 4 élèves de GS et 4 élèves de CP pour renforcer des compétences de lecture et écriture.

La classe participe aux projets de l'école. Elle est inscrite à l'USEP pour suivre les activités de cycle 1 cette année, sur le temps scolaire et hors temps scolaire (sorties du mercredi).

Nous avons un projet de classe de découverte de deux nuitées au Croux à Saint-Léger-sous-Beuvray en fin d'année scolaire. Tous les élèves de GS-CP seront concernés. Les activités proposées permettront d'acquérir des compétences de travail avec un poney et d'observation du milieu dans la forêt morvandelle.

Notre intérêt se portera sur le petit déjeuner et l'alimentation dans le cadre des apprentissages liés à notre éco-école.

Nous espérons sortir à la Maison-Nevers Agglomération (scène conventionnée art en territoire) pour développer nos compétences de spectateurs.

Nous sommes concernés par les apprentissages à la piscine.

Nous renforçons nos compétences sociales et civiques en cherchant quotidiennement à réduire le bruit et les situations de violence.

Nous avons commencé à jardiner « dedans et dehors » et nous avons bouturé et observé des plantes d'intérieur. Nous envisageons de construire des objets pour la récréation.

Classe de CE

Évaluations nationales : les élèves de CE1 ont été évalués en français et en mathématiques (2^{ème} quinzaine de septembre).

RASED : 3 élèves de CE1 et 3 élèves de CE2 bénéficient de l'intervention de l'enseignante spécialisée chaque lundi et jeudi en début d'après-midi (séance de 45 minutes en lecture/écriture).

APC : en période 1, 3 élèves de CE1 (lundi) et 3 élèves de CE2 (mardi) ont bénéficié d'activités en lecture avec leur enseignante après la classe (séance de 45 minutes).

École et cinéma : première projection prévue le lundi 15 novembre « L'homme qui plantait des arbres ». À partir de ce film, des pistes pédagogiques seront travaillées en classe : en arts visuels, en EMC (débat philosophiques autour de valeurs), en sciences (autour de l'environnement, du développement durable, peut-être en partenariat avec l'ONF).

Spectacle de danse à La Maison (Nevers) : « De tête en cape », (en janvier). Nous attendons un retour du responsable des scolaires.

Projet danses traditionnelles : prévu en période 3

Classe de CM

Cinq demandes d'intervention du RASED ont été rédigées. Pas de prise en charge actuellement. Des bilans ou suivi de psychologie ont été réalisés pour deux élèves durant la première période.

École et cinéma

La classe participera à ce dispositif. Les élèves visionneront plusieurs films durant l'année scolaire. Les projections seront organisées dans une des salles de la mairie.

Cette action s'inscrit dans le cadre du projet d'école (parcours d'éducation artistique et culturelle).

Résidence d'artistes

Vendredi 15 octobre, la classe a assisté à un spectacle « Comme si nous... ». Ce spectacle s'inscrit dans le cadre d'une action école/collège et d'une résidence d'artistes qui interviendront dans la classe prochainement. Les élèves réaliseront des masques et écriront des textes qu'ils joueront. Un comédien et une costumière seront présents en janvier puis en avril à raison d'une douzaine d'heures pour chacune de ces périodes. Une restitution sera organisée.

Cette action s'inscrit dans le cadre du projet d'école (parcours d'éducation artistique et culturelle).

Classe transplantée

Une sortie scolaire avec nuitées est organisée du 19 au 21 janvier 2022 à Paris. Inscrite dans le projet d'école, cette sortie permettra aux élèves d'enrichir leurs connaissances de sciences (visite du Palais de la Découverte et du Muséum d'histoire naturelle), d'histoire (visite de la Chapelle-Royale et croisière sur la Seine), d'arts plastiques (visite du musée

d'Orsay) et d'histoire de l'art (Opéra Garnier). De nombreuses activités réalisées avant et après le départ seront proposées aux enfants.

Commémoration du 11 novembre

Si les conditions sanitaires le permettent, les élèves de la classe commémoreront l'armistice du 11 novembre lors de la cérémonie organisée le matin par la municipalité. Les écoliers chanteront la Marseillaise. Certains participeront à la lecture du message du ministre et des noms inscrits sur le monument aux morts.

Classe robot

À partir du mois de novembre, les élèves accueilleront des robots pédagogiques « Lego Wedo 2.0 » à étudier, utiliser et programmer. Ces apprentissages sont en lien avec les programmes de mathématiques et de sciences.

Dispositif ULIS

Le dispositif ULIS accueille actuellement 11 élèves âgés de 8 à 11 ans, dont 2 bénéficient d'un aménagement du temps de la scolarité. L'ULIS de l'école de Saint-Saulge est spécialisée dans les troubles des fonctions cognitives mais peut accueillir en fonction des besoins des élèves présentant d'autres troubles.

Je suis moi-même enseignante coordonnatrice de l'ULIS depuis l'an dernier et suis accompagnée par madame Bray, AESH-individuelle et par monsieur Randon, AESH-collectif, actuellement en arrêt de travail pour des raisons de santé (pour une durée minimale de 3 mois). Madame Denis remplace depuis peu monsieur Randon à raison de 13 heures par semaine. Le taux d'accompagnement s'avère actuellement insuffisant pour répondre convenablement aux besoins particuliers de chacun et notamment en raison de la présence d'un élève souffrant de troubles sévères du comportement et que la municipalité a dû exclure de la cantine.

Pour rappel, les élèves accueillis sont inclus dans leur classe de référence selon leurs capacités dans différents domaines d'apprentissage. Ces élèves ont des besoins particuliers reconnus par la MDPH (maison départementale pour les personnes handicapées) et qui font l'objet, pour certains d'entre eux, de prises en charges extérieures à l'école par des professionnels de santé en libéral (orthophonie, psychomotricité, psychologie, ...) ou dans des structures spécialisées (CMP, CMPP, SESSAD, ...). Pour chaque élève, une ESS (équipe de suivi de scolarisation) réunit les responsables légaux et les partenaires ainsi que l'enseignante-référente pour réévaluer les besoins et envisager prises en charges et orientation.

Projets :

- École de la forêt : une sortie hebdomadaire sur les chemins et dans les forêts environnantes.
- Fête de la science avec l'intervention de Romain Gelos de l'association MELA en octobre.
- Découverte des métiers à Saint-Saulge lors d'une sortie hebdomadaire (inventaire des métiers, rencontres avec des professionnels, visites, ...) tout au long de l'année.
- En réflexion : présentation de ce qu'est une ULIS aux élèves de l'école afin de faire changer le regard sur ce dispositif.

Aménagement d'un nouvel espace classe pour l'ULIS. En effet, plusieurs professionnels (conseillers pédagogiques, psychologue scolaire) ainsi que madame Paquet, inspectrice de l'Éducation nationale ont considéré que l'espace actuellement réservé à l'ULIS était trop petit pour répondre aux besoins particuliers des élèves accueillis. Madame Paquet a donc demandé que l'école procède à un état des lieux pouvant accueillir le dispositif. Après une visite conjointe de la municipalité et d'une enseignante chargée de la sécurité dans les écoles, il a été décidé que le dispositif déménagerait dans les anciens locaux de l'ULIS, à savoir un préfabriqué de la cour. L'emménagement aura lieu pour la rentrée de novembre. Je remercie la municipalité qui a mis à disposition deux agents techniques hier après-midi. Il reste quelques travaux à faire cependant : pose de lino dans une partie de la salle si possible. Les murs sont dégradés et nécessiteraient d'être recouverts. Avec madame Bray, nous avons lancé une opération « Plus belle la vie en ULIS » afin de solliciter des magasins de Nevers pour obtenir des fournitures pour l'aménagement. Les élèves ont été associés à cette démarche et ont distribué des affiches à Saint-Saulge. Nous remercions d'ores et déjà les commerçants et les personnes qui ont fait des dons.

Monsieur Basely précise que cette solution est provisoire. Des projets de travaux sont envisagés durant l'été 2022 pour réhabiliter les deux bâtiments préfabriqués de l'école (ULIS et bibliothèque).

9. Questions diverses

Aucune question n'a été adressée au président du conseil.

La séance est close à 18h45.

Date des prochains conseils d'école : mardi 8 février à 17h30 et lundi 13 juin à 17h30.